

## Consultation 2018-2019

Voici les objets de consultation pour l'année 2018-2019 (référence à l'entente locale 4-2.02)

***Veillez noter que le fait qu'un élément soit en consultation ne présume en rien que nous avons l'intention d'y faire un changement pour l'instant.***

### **1) La direction vous consulte sur :**

A. Les orientations de l'école

[Statu quo](#)

~~B. Les modalités d'application des nouveaux programmes~~

C. Distribution des fonctions et responsabilités des enseignantes et enseignants

(surveillances, récupération, aide aux devoirs, etc...) (aide : prof engagé, surveillance : sdg)

[Aide aux devoirs](#) : garder par niveau et ratios raisonnables

[Entrée progressive](#) : demander qu'un prof qui surveille rentre en dernier pour s'assurer que tous les élèves sont entrés. 2<sup>e</sup> cycle demande de rentrer en 1<sup>er</sup>. 1<sup>er</sup> cycle propose d'alterner les moments de la journée pour équilibrer. Matin : 1<sup>er</sup> cycle, Récré : 2<sup>e</sup> cycle, Diner : 2<sup>e</sup> cycle

[Éviter de mettre la musique et l'Anglais des groupes TSA au début ou à la fin de la journée dans l'horaire maître.](#)

D. Les relations enseignants – élèves – parents concernant :

- i. les moyens de communications avec les parents : 1) Le 3<sup>e</sup> cycle recommande que le bulletin de la 2<sup>e</sup> étape soit après la relâche. La proposition est acceptée à l'unanimité. 2) Le « bulletin mensuel » peut prendre la forme d'un appel, d'une note dans l'agenda, d'un courriel... Toutefois, on doit garder les preuves (dates, copies des courriels, agenda)
- ii. l'application du code de vie [Statu quo](#)

- iii. Le système de remise des bulletins aux parents Le CPEE propose que les bulletins soient envoyés par courriel avant la rencontre de parents au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bulletin. On élimine la version papier.

E. Les règles de fonctionnement de l'établissement (procédures) Statu quo

F. L'organisation des activités étudiantes et parascolaires : 1) Adriana propose qu'il y ait plus d'activités parascolaires offertes par des gens de l'extérieur. La direction propose de regarder les budgets. 2) Revoir le mandat et l'intention derrière le conseil étudiant à la rentrée, avant de discuter des élections.

G. La planification du calendrier scolaire (incluant les J.P. et les rencontres de parents)

Assemblée générale : Préscolaire : 27 ou 28 août (à déterminer) Primaire : 6 septembre

Première communication : Mettre dans le sac le 11 octobre

Fin d'étape 1 : 9 novembre, remise des notes : 13 novembre, envoi

électronique : 16 novembre, rencontre de parents : jeudi 22 novembre (PM et soir)

Fin d'étape 2 : 1 mars, remise des notes : 1 mars, envoi électronique : 12 mars, rencontre de parents : 21 mars (soir)

#### Pédagogiques :

1 DGA lundi 1<sup>er</sup> octobre

½ PM jeudi 22 novembre

½ AM vendredi 23 novembre

1 lundi 7 janvier

½ vendredi 22 mars

½ vendredi 5 avril

1 mercredi 8 mai flottante

1 lundi 10 juin

1\* vendredi 21 juin flottante (première à éliminer en cas de tempête)

- H. Les critères de formation des groupes (Incluant lorsqu'il y a plus d'un groupe par année ou lorsqu'il a formation d'un groupe multi-âge). Statu quo
- I. Le système de contrôle des absences et retards Dès 2018-2019, l'enseignant envoie un courriel à la secrétaire pour aviser des absences. Il n'y aura plus de cartes d'absences. Le secrétariat devra garder des traces rigoureuses surtout lors des retards (Ex : situations avec la DPJ) Les suppléants le feront par interphone ou par papier.
- ~~J. L'organisation des sessions d'examen~~
- K. L'organisation du système de suppléance dépannage 1<sup>e</sup> Tableau des dispo  
2<sup>e</sup> profs en période libre 3<sup>e</sup> on fait appel aux éducateurs du service de garde (selon leur horaire car on ne veut pas engendrer du temps supp) Statu quo
- L. Organisation de l'horaire de l'école
- i. Période de 30, 45, 54 et 60 minutes : La direction a présenté deux horaires différents (statu quo et horaire 6 périodes) pour l'an prochain.
- Avantages d'un horaire de 6 périodes :
- 27 périodes dans la semaine au lieu de 23.
  - Spécialistes auront 1 période libre de 54 min par jour
  - Pas de période d'Anglais coupée
  - PM plus court
  - Donne une période « sans spécialiste » de 42 minutes le vendredi pour faire les rassemblements
  - Suppléance dépannage moins compliquée car on élimine les « trous » dans la journée
  - Permet aux parents des mat d'aller chercher leur petit avant leur grand (12 minutes)
- Désavantages pour les spécialistes :
- Pas de pause battements entre les groupes donc difficiles pour noter leurs observations, changer le matériel, préparer le local, ...
  - 6 groupes par jour c'est beaucoup

Comment gérer les changements de costumes en éducation?

AM plus long au primaire

On retourne voir nos collègues avant la prochaine rencontre afin d'en discuter. (mardi 20 février)

Presco : jouer un peu avec les minutes pour permettre de rapprocher la sortie des maternelles à celle du primaire.

1<sup>er</sup> cycle : La matinée est un peu longue déjà donc on préfère

Statu quo.

2<sup>e</sup> cycle : Statu quo : L'horaire de 6 périodes est plus administratif qu'au service de la pédagogie.

3<sup>e</sup> cycle : Pour l'horaire de 6 périodes

TSA : Pour l'horaire de 6 périodes en faisant attention aux spécialistes.

Spécialistes : Statu quo : Les battements seront problématiques (changements entre les groupes trop serrés pour les costumes et le changement du local, changement de matériel, messages aux enseignants, ...) Ils apprécient le bloc de 45 minutes de la récré et les « trous » dans l'horaire.

La direction prendra sa décision mais elle assure qu'elle aura un souci d'équilibrer l'horaire de tous et de préparer l'horaire des spécialistes qui fera en sorte que les groupes d'âge se suivront et répondra aux besoins des enseignants.

Recommandation du CPEE : Le CPEE recommande que l'horaire demeure un horaire à 5 périodes.

- ii. Période de lecture Il y aura une période de lecture par jour mais ce sera le/la titulaire qui la fixera à l'horaire.
- iii. Les récréations : Statu quo mais on peut éventuellement rouvrir la question sur la nécessité d'avoir deux récrés vu le nombre d'élèves qui a diminué.
- iv. Les temps de déplacements Attendre le son de la cloche pour sortir de sa classe et s'habiller afin de permettre aux surveillants de sortir. Situation plus compliquée en éducation... Les élèves descendent accompagnés, jamais seuls.
- v. L'entrée le matin et le midi Entrée progressive le matin et le midi Dans les premiers mois, tous les titulaires sortent puis, 1-2 enseignants par niveau/cycle  
Présco : Statu quo

1<sup>er</sup> cycle : Proposition des titulaires de 2<sup>e</sup> année que les surveillants s'occupent de faire rentrer les élèves (1-2 : ligne à gauche, 3-4-5-6 ligne à droite donc les différents niveaux peuvent rentrer en même temps). 1<sup>re</sup> année propose Statu quo. La direction mentionne que ce fonctionnement peut engendrer beaucoup d'interventions.

2<sup>e</sup> cycle : bruyant actuellement mais tout de même agréable.

Proposition « Chef d'orchestre » les élèves se placent par groupe classe à l'extérieur. Le surveillant envoie les groupes un à la fois pendant que les titulaires attendent leurs élèves sur le premier palier.

3<sup>e</sup> cycle : Statu quo

TSA : Chaque titulaire sort chercher son groupe. La direction trouve que le fait que 6 adultes accueillent des petits groupes d'élèves donnent l'image que ces élèves sont dangereux. Est-ce vraiment nécessaire d'être aussi nombreux ou peut-on jumeler des groupes au fur et à mesure que l'année avance? Il y aura rencontre pour en discuter avec les TES des classes TSA.

Donc 3 propositions :

Statu quo 3                      2 lignes 1                      chef d'orchestre 3  
1 abstention 2<sup>e</sup> vote : 4 statu quo et 3 chef d'orchestre. STATU  
QUO l'an prochain.

M. L'organisation de l'entrée progressive au préscolaire Les enseignantes du présco ont plusieurs recommandations. Rencontre sera fixée avec la direction.

N. Planification et organisation des J.P. et des portes ouvertes

a. Journées Ped : Suggestion : réduire le nombre de regards, éviter les thèmes qui se répètent, donner nous-même des suggestions de thèmes

~~O. La répartition budgétaire (Reporté au mois de mai)~~

P. L'utilisation des locaux Statu quo

~~Q. Le fonctionnement organisationnel découlant d'un déménagement~~

- R. Les modalités concernant les plans d'interventions Statu quo au primaire. Les particularités des élèves TSA sera discutées entre la direction et les enseignantes.
- S. Les fonctions du chef de groupe (comme nous en n'avons pas, nous reviendra sur ce point si nécessaire)
- ~~T. La nomination de l'enseignante ressource (annexe IV)~~
- ~~U. Les critères pour l'allocation de la clause 8-2.02 (activités étudiantes)~~
- V. Le temps de présence : Journées péd : possibilité parfois de faire du temps condensé. La direction mettra une feuille et les gens devront indiquer leur intention.
- W. Les surveillances : C'est aidant d'avoir les mêmes surveillants aux sorties. Augmenter les minutes de surveillance le soir. (10 au lieu de 5) Trois surveillants c'est suffisant pour les récrés. Le matin, 2 c'est suffisant. Le midi, comme le sdg et TE sont présents, le nombre actuel est suffisant.
- ~~X. L'ajout de service (annexe XXV)~~

## 2) De plus, vous pouvez formuler des propositions sur :

- a) Le choix des manuels scolaires et du matériel didactique (**Note : les manuels utilisés qui ont une incidence sur le matériel didactique, doivent tenir compte des « principes d'encadrement des coûts du matériel didactique »**) Il faudra ajuster les couts des cahiers maison pour s'assurer qu'ils couvrent bien le cout de la reprographie. Pour la chorale, Raquel donnera le nombre de feuilles que ça représente. Actuellement, le matériel est au choix des enseignants (par niveau) Statu quo
- b) Les normes et modalités d'évaluation : On prendra du temps pour revoir la place des dépistages dans l'évaluation. Maternelle 5 ans souhaite revoir le partage de leurs compétences pour le premier bulletin. Nous vérifierons si nous avons un comité Normes et modalités.

- c) Le choix des critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques. Adriana propose que l'école s'inscrive à Force 4. D'abord doit être approuvé au CÉ. Puis, la CSMB nous inscrit. Des fonds sont libérés pour l'achat de matériel et l'organisation de classe-verte, tournois, sdg, parasco, ... L'école choisit les activités qu'elle souhaite faire. Le site WEB de Force 4 donne pleins d'idées. LE CPEE propose, à l'unanimité, qu'on inscrive l'école à Force 4.
- d) Les programmes d'études locaux pour répondre aux besoins particuliers des élèves : Adriana propose un dépistage en éducation physique en maternelle. La direction propose une collaboration entre les enseignants de maternelle et d'éducation physique. Les enseignants de maternelle sont ouverts à l'idée.

**3) Lorsque l'assemblée générale en décide ainsi le CPEE élabore des propositions avec la direction sur :**

- a) L'orientation Initiative des enseignants sur une base ponctuelle comme maintenant.
  - a. L'enrichissement ou l'adaptation des programmes d'études
  - b. L'élaboration des programmes locaux
- b) Temps alloué aux matières : Le CPEE recommande qu'il y ait de l'éducation physique en maternelle 4 ans s'il reste de l'argent dans les budgets et/ou des minutes d'activité étudiante chez les enseignants d'éducation physique. Pour les autres matières : Statu quo

Autre point : Le presco aimerait davantage de présence TES dans leur cycle.

Note : *De plus, vous pouvez donner des recommandations sur d'autres aspects de la vie de l'école même s'ils ne sont pas mentionnés dans la liste ci-haut.*